

OBJET

Partenariat

CONTACT

Émilie Naouri
Service de la communication

**Chargée des relations presse
et des relations publiques**

12 place du Panthéon
4^e étage, aile Cujas
75231 Paris cedex 05

Tél. : +33 (0)1 44 07 79 13
+33 (0)6 03 37 42 88

emilie.naouri@univ-paris1.fr
Twitter : @EmilieNaouri

www.univ-paris1.fr



www.twitter.com/SorbonneParis1



www.facebook.com
> Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne



www.youtube.com/UnivParis1



http://www.linkedin.com/edu/school
> Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ

42 000 étudiants
3 000 enseignants, chercheurs et
personnels
238 diplômés nationaux

Membre fondateur de la ComUE
héSam

Trois grands domaines
d'enseignement :

- Sciences économiques et de
gestion, Mathématiques et
informatique appliquées
- Arts et Sciences humaines et
sociales
- Sciences juridiques et politique

L'Institut national du patrimoine
est un établissement d'enseignement
supérieur du ministère de la culture et
de la communication

Contact presse
Marie-Christine Vigutto
marie-christine.vigutto@inp.fr

Gennaro Toscano
Directeur des études
du département des conservateurs

www.inp.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut National du Patrimoine : un doctorat en formation continue

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut national du patrimoine signent, ce vendredi 18 juillet 2014 à 12h30 dans l'Appartement Décanal du centre Panthéon, une convention cadre relative à l'accès au doctorat par la formation continue pour les conservateurs du patrimoine.

Cette convention définit les conditions et les modalités selon lesquelles les futurs conservateurs qui le souhaitent pourront être admis à poursuivre un parcours doctoral à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre des écoles doctorales d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art.

En donnant aux élèves de l'Institut national du patrimoine accès au doctorat par la formation continue, elle leur permet un parcours aménagé prenant en compte les acquis de leur scolarité à l'Inp.

Cette dynamique, qui s'inscrit pleinement dans les coopérations nouvelles tissées au sein d'HeSam université, permettra d'affirmer la valeur scientifique des parcours professionnels français et de renforcer les relations entre le monde des musées et celui de l'Université. Elle contribuera aussi à remplir l'objectif de favoriser la présence de docteurs dans la haute fonction publique, conformément à l'esprit de la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche.